

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)

sur le bassin versant du Lez EST OUVERTE

L'ESSENTIEL

• De quoi s'agit-il ?

Le SAGE est un outil de gestion locale pour protéger l'eau et les milieux aquatiques tout en prenant en compte le risque inondation. Il planifie des actions et vise la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

• Un outil juridique

Le SAGE dispose d'une portée juridique : il s'impose aux documents d'aménagement du territoire et aux décisions administratives.

• La Commission Locale de l'Eau (CLE)

Véritable « Parlement local de l'eau », la CLE élabore, met en œuvre et assure le suivi du SAGE. Elle est composée d'élus, de représentants des services de l'Etat et d'usagers.

• Un territoire cohérent

Le SAGE du Lez s'inscrit sur le territoire du bassin versant du Lez.



LE TERRITOIRE DU SAGE